

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 19
présents : 17
votants : 17
Pour : 17

OBJET

Cession terrain à Monsieur
HIRLINGER Michael

L'an deux mille vingt six le 28 mai

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Aurélien JEANTEAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

PRESENTS : MM JEANTEAU, PRINSAUD, DESMOULINS, DUSSAC, VEYRIRAS, WOITTER, FAURIE, PERRIN, CHAMPALOUX, Mmes DUBREUIL, DUBREIL, BARDOUX, KEBAILL, BREUIL, FAILLAT, ROY, ANDRES

ABSENTS : M. NEUVILLARD, Mme PRADOT

Mme BARDOUX a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du désistement de Madame VAYRETTE Lucienne concernant l'acquisition de la parcelle cadastrée AM 352 et informe le conseil municipal de la demande de Monsieur HIRLINGER Michael qui pose une option d'acquisition sur cette parcelle de terrain d'une superficie de 510 M2, appartenant à la Commune de Nantiat.

Monsieur HIRLINGER se positionnera de façon définitive lorsqu'il aura en sa possession l'estimation de sa construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- La vente de la parcelle de terrain cadastrées section AM N° 352 d'une superficie totale de 510 M2 au prix de 23 000 €
- dit que les frais notariés seront pris en charge par l'acquéreur
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire et à signer tous les actes à intervenir.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-préfecture
le
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Affiché le
Pour copie conforme :

En Mairie le 29 mai 2026
Le Maire

Aurélien JEANTEAU

